



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-douzième session

Rome, 1-3 juin 2022

**Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM
(1^{er} janvier-31 décembre 2021)**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Laurent Bukera
Directeur financier adjoint et
Directeur de la Division de la planification et de la performance institutionnelles
Programme alimentaire mondial
Courriel: laurent.bukera@wfp.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le PAM est intégralement financé par des contributions volontaires, qu'il utilise pour apporter une assistance vitale aux populations vulnérables dans le monde entier et transformer leur existence. Le moment où ces fonds sont versés est déterminant, en ce qu'il influe sur la capacité du PAM à répondre rapidement aux besoins humanitaires. Parfois, l'assistance doit être fournie avant même que les donateurs aient confirmé leurs contributions. Dans de tels cas, les mécanismes de préfinancement du PAM permettent aux bureaux de pays d'agir sur-le-champ en mettant à leur disposition des fonds internes que ces derniers rembourseront dès réception des contributions.
- Le présent rapport décrit l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM en 2021, notamment les avances versées aux programmes au moyen du dispositif de prêts internes en faveur des projets (qui inclut le dispositif de préfinancement global) et du Compte d'intervention immédiate (CII), les avances au titre des services internes, ainsi que l'achat de produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres.
- Le présent rapport contient également une demande de maintien de l'objectif de dotation du CCI et de relèvement des plafonds du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du Mécanisme de gestion globale des vivres, soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

SUITE QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à examiner le document intitulé «Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)», et à l'avaliser en vue de sa présentation pour approbation au Conseil d'administration du PAM.

Projet d'avis

- **Conformément à l'article XIV du Statut du PAM, le Comité financier de la FAO conseille au Conseil d'administration du PAM d'approuver le projet de décision figurant dans le document intitulé «Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)».**



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 20-24 juin 2022

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 9 mai 2022

WFP/EB.A/2022/6-B/1

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)

Projet de décision*

Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM (1^{er} janvier-31 décembre 2021)" (WFP/EB.A/2022/6-B/1) et approuve:

- a) le maintien à 200 millions de dollars É.-U. de l'objectif de dotation du Compte d'intervention immédiate pour 2022;
- b) un relèvement du plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets à 950 millions de dollars (soit un ratio de levier de 10:1 par rapport à la réserve actuelle, établie à 95,2 millions de dollars), le but étant de permettre au PAM de mener des interventions efficaces s'il lui est nécessaire d'amplifier son action; et
- c) un relèvement du plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres à 950 millions de dollars (ce qui correspond à 10 pour cent du niveau prévu des contributions que devrait recevoir le PAM en 2022), le but étant de renforcer la capacité du PAM à intervenir rapidement face à des situations d'urgence soudaines dans un contexte actuellement très instable.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

Coordonnateurs responsables:

M. L. Bukera
Directeur financier adjoint et Directeur
Division de la planification et de la performance
institutionnelles
tél.: 066513-4339

Mme W. Bigham
Directrice adjointe
Division de la planification et de la performance
institutionnelles
tél.: 066513-3716

Introduction

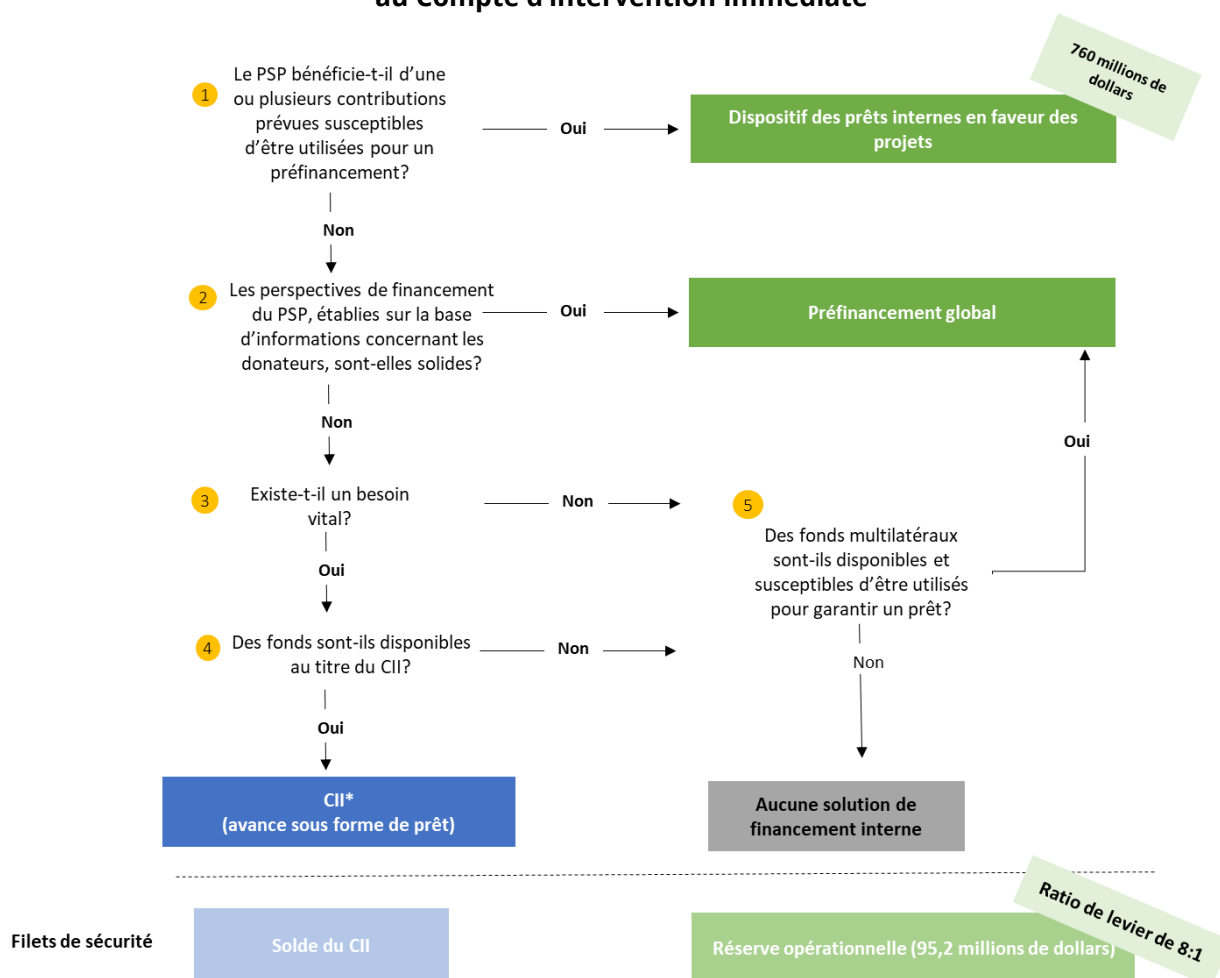
1. Le PAM est intégralement financé par des contributions volontaires, qu'il utilise pour apporter une assistance vitale aux populations vulnérables dans le monde entier et transformer leur existence. Le moment où ces fonds sont versés est déterminant, en ce qu'il influe sur la capacité du PAM à répondre rapidement aux besoins humanitaires. Parfois, l'assistance doit être fournie avant même que les donateurs aient confirmé leurs contributions. Dans de tels cas, les mécanismes de préfinancement du PAM permettent aux bureaux de pays d'agir sur-le-champ en mettant à leur disposition des fonds internes que ces derniers rembourseront dès réception des contributions.
2. Le présent rapport décrit l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM en 2021, notamment les avances versées aux programmes au moyen du dispositif de prêts internes en faveur des projets (qui inclut le dispositif de préfinancement global) et du Compte d'intervention immédiate (CII), les avances au titre des services internes, ainsi que l'achat de produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres.

Préfinancement moyennant le déblocage de fonds en faveur des programmes

3. En 2021, le PAM a eu recours à trois dispositifs pour avancer des fonds aux programmes ou en autoriser les responsables à engager des dépenses:
 - i) *Dispositif de prêts internes en faveur des projets*: ce dispositif autorise les responsables des programmes à dépenser les avances qu'ils perçoivent avant que les contributions prévues qui sont destinées aux programmes soient confirmées, les contributions prévues étant utilisées à titre de garantie. Il est plafonné à 760 millions de dollars¹ et une réserve opérationnelle d'un montant de 95,2 millions de dollars sert de filet de sécurité, avec un ratio de levier de 8:1, dans le cas où les contributions prévues ne seraient pas versées.
 - ii) *Préfinancement global*: ce mécanisme relève du dispositif de prêts internes en faveur des projets. Il est doté d'un plafond de 270 millions de dollars, géré dans le respect du plafond de 760 millions de dollars fixé pour les prêts internes. Dans le cadre du dispositif de préfinancement global, le pouvoir d'engager des dépenses est accordé sur la base de solides projections du montant global des financements attendus et non des contributions spécifiques prévues servant de garantie.
 - iii) *Compte d'intervention immédiate*: le CII permet au PAM de fournir immédiatement une assistance dans des situations où des vies sont menacées en l'absence de contributions prévues. Les avances sont directement tirées de la réserve du CII, qui est réapprovisionnée au moyen des contributions des donateurs et des remboursements, ou encore de transferts effectués à partir des réserves ou d'autres comptes internes.
4. La figure 1 illustre la procédure à suivre pour décider du mécanisme de préfinancement à utiliser: prêts internes en faveur des projets ou CII.

¹ "Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique" (WFP/EB.1/2022/5-B/1).

Figure 1: Procédure de recours aux prêts internes en faveur des projets ou au Compte d'intervention immédiate



* En cas de non-versement des contributions destinées au remboursement d'une avance du CII, cette dernière peut être convertie en subvention à l'échéance du plan stratégique de pays.

Recours aux prêts internes en faveur des projets en 2021

- Les prêts internes en faveur des projets permettent d'avancer des fonds en faveur d'un plan stratégique de pays (PSP) lorsque la période à laquelle les contributions prévues peuvent être utilisées coïncide avec les besoins de financement et dès lors que les conditions fixées par les donateurs sont respectées. Lorsque cette modalité de préfinancement a été mise en place en 2004, 27,1 millions de dollars ont été avancés aux bureaux de pays sous forme de prêts internes, le montant moyen de l'avance s'établissant à 5,4 millions de dollars. Le tableau 1 indique le nombre d'avances accordées et les montants versés depuis la restructuration du Mécanisme de financement anticipé en 2014. En 2021, le montant total des avances s'est élevé à 1,996 milliard de dollars (voir l'annexe I), soit une augmentation de 39 pour cent par rapport à 2020. Des avances au titre des prêts internes ont été accordées en faveur de 75 PSP, les bureaux de pays ayant obtenu les fonds en moyenne 48 jours avant que les contributions soient confirmées.

| TABLEAU 1: DISPOSITIF DE PRÊTS INTERNES EN FAVEUR DES PROJETS (HORS DISPOSITIF DE PRÉFINANCEMENT GLOBAL), 2014-2021 | | | |
|--|-------------------------|--|---|
| Année | Nombre d'avances | Montant total avancé (en millions de dollars) | Montant moyen des avances (en millions de dollars) |
| 2014 | 161 | 1 092,8 | 6,8 |
| 2015 | 157 | 777,5 | 5,0 |
| 2016 | 179 | 1 072,4 | 6,0 |
| 2017 | 176 | 1 277,7 | 7,3 |
| 2018 | 148 | 1 248,5 | 8,4 |
| 2019 | 268 | 1 616,4 | 6,0 |
| 2020 | 347 | 1 436,4 | 5,0 |
| 2021 | 355 | 1 996,2 | 5,6 |
| Total | 1 791 | 10 517,9 | 5,8 |

6. En 2021, les montants les plus importants ont été avancés aux cinq bureaux de pays situés en Afghanistan (397,01 millions de dollars), au Yémen (355,54 millions de dollars), en République arabe syrienne (350,44 millions de dollars), au Soudan du Sud (130,40 millions de dollars) et en Éthiopie (100,84 millions de dollars). Ces cinq opérations ont reçu à elles seules 67 pour cent du montant total des avances accordées au cours de l'année au titre des prêts internes en faveur des projets.

Yémen

Le Yémen reste en proie à l'une des crises humanitaires les plus graves au monde. Sur fond d'enlisement du conflit armé, d'effondrement généralisé de l'économie et de faillite des systèmes et des services nationaux, 80 pour cent de la population dépend aujourd'hui de l'aide humanitaire. La pandémie de COVID-19 a mis sous tension un système de santé déjà fragilisé.

En 2021, 13 avances ont été accordées au profit du PSP pour le Yémen au titre des prêts internes en faveur des projets, l'avance la plus élevée se chiffrant à 61 millions de dollars. Grâce à ces avances, une assistance en nature a pu être fournie pour répondre aux besoins alimentaires essentiels des populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire qui ont été déplacées à cause du conflit. Sur les 355,5 millions de dollars versés, 93,9 millions de dollars ont été avancés en prenant pour garantie les contributions de l'Arabie saoudite. Ces avances ont permis au bureau du PAM au Yémen de venir en aide aux bénéficiaires 21 jours en moyenne avant que les contributions ne soient confirmées.

République arabe syrienne

Depuis 2011, la République arabe syrienne fait face à une crise prolongée qui a gravement détérioré le tissu économique et social du pays. En 2020, la poursuite du conflit, l'effondrement de l'économie et les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont aggravé l'insécurité alimentaire et l'érosion des moyens d'existence dans le pays. Fin 2020, 12,4 millions de personnes, soit 60 pour cent de la population, étaient en situation d'insécurité alimentaire, ce qui représente une hausse de 57 pour cent par rapport à 2019. Les ménages dirigés par une femme sont touchés de manière disproportionnée par l'insécurité alimentaire et 6,7 millions de personnes sont encore déplacées à l'intérieur du pays. Le dispositif de prêts internes en faveur des projets a contribué de manière cruciale à répondre aux besoins humanitaires en République arabe syrienne en 2021, 12 demandes de préfinancement ayant été approuvées au profit de cinq activités; l'avance la plus élevée se chiffrait à 94,4 millions de dollars. Ces avances ont permis au PAM de prêter rapidement assistance au pays et de limiter les ruptures d'approvisionnement. Sur le montant total de 350,44 millions de dollars avancé en 2021, 186 millions de dollars ont été remboursés grâce à une contribution des États-Unis d'Amérique utilisée à titre de garantie. Cela a permis au bureau de pays de fournir son assistance 47 jours en moyenne avant que les contributions ne soient confirmées.

Recours au préfinancement global en 2021

7. Comme indiqué ci-dessus, le préfinancement global est un sous-ensemble du dispositif de prêts internes en faveur des projets, le montant des avances étant calculé à partir de l'ensemble des financements prévus et non d'une contribution spécifique. La prévision de financement est elle-même établie à partir d'une évaluation détaillée des fonds que les donateurs ont vraisemblablement l'intention de mettre à disposition et d'un examen des tendances récentes des financements accordés aux bureaux de pays concernés. Le préfinancement global a pour objectif d'accroître la prévisibilité des ressources, et de rendre ainsi la prestation de l'assistance plus efficiente et plus efficace. Sur le montant total de 760 millions de dollars disponible pour le dispositif de prêts internes en faveur des projets, le montant maximal qui peut être utilisé au titre du préfinancement global est de 270 millions de dollars².
8. Le tableau 2 indique les bureaux de pays qui ont bénéficié d'avances au titre du préfinancement global en 2021 et la situation des remboursements en mars 2022. Toutes les avances ont été remboursées, hormis celles accordées au profit du Yémen et du Soudan, qui n'ont été versées qu'en fin d'année.

| TABLEAU 2: PLAN FONDÉ SUR LES BESOINS ET PLAN D'EXÉCUTION PAR RAPPORT AU PRÉFINANCEMENT GLOBAL, 2021 (en millions de dollars) | | | | |
|--|-----------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|--|
| Bureau de pays bénéficiaire | Plan fondé sur les besoins | Plan d'exécution | Préfinancement global reçu | Préfinancement global remboursé |
| Soudan du Sud | 928 | 784 | 62,73 | 62,73 |
| Yémen | 1 912 | 1 497 | 46,95 | 20,00 |
| Soudan | 967 | 707 | 38,05 | 0,00 |
| Éthiopie | 1 199 | 430 | 37,75 | 37,75 |
| Venezuela (République bolivarienne du) | 54 | 39 | 5,11 | 5,11 |
| Total | 5 095 | 3 487 | 190,58 | 125,53 |

9. La sécurité alimentaire continue de se détériorer au Soudan du Sud, sous l'effet d'un conflit qui perdure, de l'instabilité politique et de chocs environnementaux et économiques, si bien que le pays tout entier souffre aujourd'hui de la faim et de la malnutrition. Chaque année, le bureau du PAM au Soudan du Sud doit prépositionner des vivres en prévision de la saison des pluies pour s'assurer que le PAM restera en mesure d'apporter rapidement une assistance alimentaire aux populations en situation d'insécurité alimentaire grave, même dans les lieux isolés; le prépositionnement permet en outre d'importantes économies. En 2021, le bureau de pays a eu recours au préfinancement global pour financer le prépositionnement de vivres.
10. Les avantages du préfinancement global sont désormais largement admis. Malheureusement, le remboursement des avances est parfois mis à mal par le recours aux contributions préaffectées, dont la destination est prédéterminée et peut exclure le remboursement d'avances. C'est une raison de plus pour que le PAM continue de plaider en faveur de l'assouplissement des conditions d'affectation des contributions.

² "Relèvement des plafonds des instruments de financement stratégique" (WFP/EB.1/2022/5-B/1).

Plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets

11. Compte tenu de la demande élevée de préfinancement, le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets a été relevé en janvier 2022 à 760 millions de dollars, avec l'aval du Conseil d'administration. En 2021, le dispositif a été mis à rude épreuve par l'accroissement des besoins opérationnels et l'augmentation du nombre de contributions prévues et des montants disponibles susceptibles d'être utilisés pour le dispositif; le montant des avances accordées aux bureaux de pays a grimpé de 42 pour cent par rapport à 2020, atteignant 2,186 milliards de dollars.
12. Le dispositif est doté d'une réserve opérationnelle de 95,2 millions de dollars, qui peut être utilisée en cas de non-versement des contributions prévues. Lorsque le nouveau plafond a été arrêté, le niveau de la réserve opérationnelle est resté inchangé, si bien que le ratio de levier (rapport entre le plafond du dispositif et le montant de la réserve opérationnelle) est passé de 6:1 à 8:1.
13. Sous l'effet de la croissance des besoins humanitaires et de l'accroissement du programme de travail financé depuis 2015, le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, exprimé sous forme de pourcentage du programme de travail, a été ramené de 11,4 pour cent à 6 pour cent (tableau 3).

TABLEAU 3: PROGRAMME DE TRAVAIL FINANCÉ PAR RAPPORT AU PLAFOND DU DISPOSITIF DE PRÊTS INTERNES EN FAVEUR DES PROJETS ET AUX ALLOCATIONS ANNUELLES

| Année | Programme de travail financé* (en millions de dollars) | Plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) | Ratio par rapport à la réserve de 95,2 millions de dollars | Plafond du dispositif de prêts internes, en pourcentage du programme de travail | Avances accordées au titre du dispositif de prêts internes (préfinancement global inclus) (en millions de dollars) | Avances accordées au titre du dispositif de prêts internes, en pourcentage du programme de travail financé |
|-------|---|---|--|---|---|--|
| 2014 | 5 500 | 257 | 6:1** | 4,7 | 1 092,8 | 19,9 |
| 2015 | 5 000 | 570 | 6:1 | 11,4 | 777,5 | 15,6 |
| 2016 | 5 900 | 570 | 6:1 | 9,7 | 1 173,1 | 19,9 |
| 2017 | 6 100 | 570 | 6:1 | 9,3 | 1 313,7 | 21,5 |
| 2018 | 7 300 | 570 | 6:1 | 7,8 | 1 347,2 | 18,5 |
| 2019 | 8 100 | 570 | 6:1 | 7,0 | 1 814,1 | 22,4 |
| 2020 | 8 400 | 570 | 6:1 | 6,8 | 1 543,1 | 18,4 |
| 2021 | 9 500 | 570 | 6:1 | 6,0 | 2 186,8 | 23,0 |
| 2022 | 9 500 | 760 | 8:1 | 8,0 | | |

* Source: contributions effectives sur la période 2014-2021. 2022: prévisions du PAM à l'échelle mondiale pour février.

** Jusqu'en 2015, le dispositif de prêts internes en faveur des projets était rattaché au Mécanisme de financement anticipé, qui était plafonné à 607 millions de dollars et doté d'une réserve de 101 millions de dollars.

14. Dans son analyse conduite en 2014³, le Boston Consulting Group a indiqué que le PAM appliquait à la réserve opérationnelle un ratio de levier prudent et que le ratio de 6:1 pouvait être porté à 10:1 de façon responsable. En 2021, une nouvelle analyse réalisée par le Boston Consulting Group est venue confirmer que les prêts internes en faveur des projets étaient un dispositif efficace de préfinancement et qu'en cas de besoin, le PAM devrait en relever le plafond en augmentant le ratio de levier à 10:1 pour en maximiser le potentiel.
15. Face à l'ampleur sans précédent des besoins humanitaires, dans ses projections mondiales, le PAM prévoit que les contributions atteindront 9,5 milliards de dollars en 2022. Si le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets est relevé à 760 millions de dollars, il représentera 8 pour cent du programme de travail financé. Comme indiqué dans le tableau 3, le plafond du dispositif de prêts internes (en pourcentage du programme de travail) a oscillé entre 4,7 pour cent et 11,4 pour cent, tandis que les avances du dispositif de prêts internes (en pourcentage du programme de travail financé) ont varié de 15,3 pour cent à une valeur record de 23 pour cent en 2021.
16. Compte tenu de l'efficacité de ce mécanisme, de l'augmentation de la demande des bureaux de pays, de l'accroissement du nombre de contributions prévues pouvant être utilisées à titre de garantie pour les prêts internes en faveur des projets, ainsi que des solides mesures d'atténuation des risques en vigueur, telles que la mise en place d'un processus robuste d'établissement de prévisions au niveau mondial, la direction recommande au Conseil de relever le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets à 950 millions de dollars, ce qui porterait à 10:1 le ratio de levier par rapport à la réserve (95,2 millions de dollars). Sur ce montant plafonné majoré, le montant maximum destiné au préfinancement global resterait inchangé, soit 270 millions de dollars. S'agissant d'un outil interne au service d'une gestion souple des opérations, ce dispositif ne nécessite aucune contribution supplémentaire des donateurs.
17. Bien qu'il ne soit pas impératif dans l'immédiat de relever le plafond du dispositif de prêts internes en faveur des projets, cette mesure permettra de renforcer la capacité de préfinancement du PAM, qui sera mieux à même de répondre rapidement aux besoins des bureaux de pays en matière de financements plus prévisibles, par exemple lorsque le montant de la garantie disponible pour le dispositif augmente soudainement sous l'effet d'une hausse des contributions prévues en cas de crise de grande ampleur. Au vu des crises soudaines survenues depuis l'été 2021, comme en Afghanistan et en Ukraine, il est aujourd'hui impératif pour le PAM de se doter d'une certaine marge de sécurité pour gérer avec agilité ces instruments financiers uniques en leur genre dans un climat d'incertitude.
18. Les mesures d'atténuation des risques adoptées par le PAM ont permis de maintenir à un faible niveau les montants passés par pertes et profits à ce jour. La réserve opérationnelle de 95,2 millions de dollars, disponible en cas de non-versement des contributions prévues, n'a été ponctionnée que deux fois, pour un coût total de 8,1 millions de dollars⁴. Cela équivaut à 0,06 pour cent des 14,3 milliards de dollars avancés au titre des prêts internes en faveur des projets (préfinancement global inclus) depuis 2004 (annexe II).

³ "Examen du cadre de financement: restructuration du Mécanisme de financement anticipé" (WFP/EB.A/2014/6-D/1).

⁴ Il s'agissait d'une avance de 5,9 millions de dollars accordée en 2005 en faveur d'une intervention prolongée de secours et de redressement en République démocratique du Congo et d'une avance de 2,2 millions de dollars versée au Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies en 2011.

19. Le PAM gère le dispositif de prêts internes en faveur des projets selon une approche systématique, qui comprend un processus robuste d'établissement de prévisions et une analyse rigoureuse des tendances régulièrement actualisée sur la plateforme institutionnelle Salesforce. En outre, le PAM dialogue constamment avec les gouvernements donateurs pour qu'ils assouplissent les périodes de validité de leurs contributions afin qu'elles puissent servir de garanties pour les sommes à avancer, réduisant ainsi au minimum les risques de défaut de paiement.

Recours au Compte d'intervention immédiate en 2021

20. Le CII est un mécanisme de financement multilatéral souple, à la fois reconstituable et renouvelable, qui permet au PAM de faire face sur-le-champ aux ruptures d'approvisionnement de l'assistance vitale. Il est reconstitué à l'aide de contributions préaffectées (contributions que les donateurs versent spécifiquement aux fins de réapprovisionnement du CII). Le mécanisme est dit "renouvelable", en ce sens que les fonds alloués à une opération au titre du CII peuvent par la suite être remboursés au moyen des contributions reçues des donateurs pour l'opération en question. Les contributions utilisées à cette fin sont comptabilisées au titre des opérations auxquelles elles étaient préaffectées.
21. L'obtention d'une allocation du CII n'est pas subordonnée à une prévision de contribution servant de garantie. Son remboursement est effectué à l'aide des contributions confirmées, sous réserve que les conditions dont elles sont assorties le permettent. À l'échéance d'un PSP, toute allocation du CII qui n'a pas été remboursée peut être convertie en subvention.
22. Le solde d'ouverture du CII pour l'exercice 2021 s'établissait à 75,46 millions de dollars; 188,2 millions de dollars ont été versés au CII en cours d'exercice, à savoir 64 millions de dollars de contributions préaffectées, 53,8 millions de dollars provenant d'autres sources, telles que les contributions multilatérales et l'excédent du Compte spécial d'auto-assurance (20 millions de dollars) (voir l'annexe III), et 70,4 millions de dollars de fonds restitués, comme illustré dans le tableau 4.

| Année | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Contributions préaffectées | 38,1 | 56,2 | 52,1 | 53,1 | 50,2 | 33,9 | 33,2 | 29,6 | 22,6 | 24,7 | 64,0 |
| Autres produits | - | - | - | - | 57,1 | 13,7 | 18,7 | 67,1 | 23,1 | 77,5 | 53,8 |
| Contributions multilatérales | - | - | - | - | - | 13,7 | 13,7 | 23,1 | 23,1 | 25,0 | 30,6 |
| Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes | - | - | - | - | 50,0 | - | 15,0 | 44,0 | - | 52,5 | - |
| Autre | - | - | - | - | 7,1 | - | - | - | - | - | 23,2 |
| Fonds restitués | 104,4 | 82,4 | 88,6 | 132,6 | 5,3 | 125,2 | 114,5 | 68,3 | 150,0 | 82,5 | 70,4 |
| Total des produits | 142,5 | 138,6 | 140,7 | 185,7 | 202,6 | 172,8 | 166,4 | 165 | 195,7 | 184,7 | 188,2 |
| Fonds affectés | 161,9 | 126,1 | 165,3 | 182,0 | 164,2 | 215,2 | 154,2 | 144,2 | 161,0 | 188,5 | 220,0 |

23. En 2021, un montant total de 220 millions de dollars a été alloué au titre du CII (voir l'annexe IV) en faveur de 49 PSP. Les montants les plus importants ont été alloués aux cinq bureaux de pays situés en Afghanistan (48,83 millions de dollars), au Nigéria (34,27 millions de dollars), au Yémen (28,17 millions de dollars), au Mozambique (27,27 millions de dollars) et en Éthiopie (22,13 millions de dollars). D'autres montants importants ont été versés en faveur des PSP pour Madagascar (16,15 millions de dollars) et le Myanmar (8,39 millions de dollars). À la fin de l'exercice 2021, le solde du CII s'établissait à 43,71 millions de dollars. Les avances qui n'avaient pas encore été remboursées se chiffraient à 352,84 millions de dollars, et un montant de 19,04 millions de dollars a été converti en subventions en cours d'exercice.
24. Quelque 6 millions de dollars ont été affectés aux activités de préparation aux situations d'urgence, ce qui a permis de renforcer les moyens dont dispose le PAM pour faire face aux crises humanitaires en cours, notamment en Afrique centrale et en Asie occidentale.
25. Malgré le niveau record des contributions préaffectées, le CII a été mis à rude épreuve en 2021, car le volume des demandes émanant des bureaux de pays a lui aussi atteint un niveau sans précédent, soit 220 millions de dollars, tandis que le niveau des fonds restitués disponibles était faible. Par conséquent, le CII a dû être abondé à l'aide du plus gros apport de fonds de son histoire, provenant des contributions multilatérales et d'autres sources, telles que l'excédent du Compte spécial d'auto-assurance.

Éthiopie

Le conflit en Éthiopie s'est répandu dans tout le nord du territoire national en 2021, ce qui a réduit à néant les progrès accomplis en matière de sécurité alimentaire dans de nombreuses parties du pays et a déclenché une crise humanitaire. Le PAM a dû intervenir rapidement et à grande échelle, car la malnutrition et l'insécurité alimentaire ont atteint des niveaux sans précédent dans ce pays en proie à plusieurs crises dévastatrices simultanées, causées par le conflit, les chocs climatiques, dont les sécheresses et les inondations, la pandémie de COVID-19, les infestations de criquets pèlerins et les difficultés socioéconomiques. Le conflit dans le Tigré a contaminé les régions d'Afar et d'Amhara, entraînant le déplacement de millions d'Éthiopiens en 2021. Le nombre estimé de personnes en situation d'insécurité alimentaire est passé de 10,9 millions en avril 2021 à plus de 18 millions à la fin de l'année.

Le CII a permis de financer un programme de supplémentation alimentaire généralisée destiné à préserver l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois et des femmes enceintes ou allaitantes, qui était axé sur la distribution d'aliments nutritifs spécialisés pour trois mois dans 35 *woredas* de la région du Tigré; l'allocation a également servi à financer l'intervention rapide menée dans cette même région face à la crise naissante liée aux personnes déplacées. Le préfinancement a permis au PAM de commencer ses distributions tandis que des ressources supplémentaires étaient mobilisées; il a également été utilisé pour financer l'achat de suppléments nutritifs à base de lipides (en grande quantité), de Super Cereal Plus, de céréales et de légumes secs par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres.

Les allocations du CII en faveur de l'Éthiopie ont atteint 22,13 millions de dollars en 2021, les effets conjugués du CII et du recours au Mécanisme de gestion globale des vivres ayant permis au bureau du PAM en Éthiopie de réceptionner des denrées alimentaires dans différents lieux de transfert **en vue de leur distribution ultérieure** 11 jours après avoir reçu les fonds.

Mozambique

L'insécurité alimentaire aiguë atteint des niveaux alarmants dans de nombreuses parties du Mozambique, sous l'effet simultané des chocs climatiques, du conflit dans le nord du pays et de la pandémie de COVID-19.

Le Mozambique reste l'un des pays les plus vulnérables face aux conséquences de la crise climatique. Ces trois dernières années, le pays a été touché par six cyclones tropicaux (Desmond, Idai, Kenneth, Chalane, Eloise et Guambe) qui ont causé d'importants dégâts, principalement dans les provinces centrales. En janvier 2021, le passage du cyclone Eloise a réduit à néant les efforts de relèvement engagés après les précédentes tempêtes.

Le nord du Mozambique est aussi le théâtre de l'une des crises liées aux déplacements de population dont l'évolution est la plus rapide au monde. Depuis la mi-2020, le nombre d'attaques perpétrées par des groupes armés non étatiques et leur intensité n'ont fait que croître, aggravant encore la situation humanitaire. Les attaques menées dans le district de Palma en mars 2021 ont eu de graves répercussions sur les civils et conduit à une militarisation croissante de la région, marquée notamment par le déploiement de soldats étrangers. En juin 2021, ces attaques successives avaient entraîné le déplacement de plus de 720 000 personnes, dont des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui cherchaient refuge dans les provinces de Nampula et de Niassa.

En raison d'un grave déficit de financements, le PAM a été contraint de n'assurer qu'une seule distribution de vivres en juillet 2021, couvrant les mois de juillet et d'août 2021, et de réduire de fait de 50 pour cent les rations alimentaires. Sur la base d'un exercice de hiérarchisation des priorités mené pour la période allant de septembre à décembre, au cours duquel avait été examinée la question de la réduction du nombre de bénéficiaires et des rations, le bureau de pays a continué de fournir des rations alimentaires couvrant 78 pour cent des besoins caloriques quotidiens. Toute nouvelle réduction des rations amoindrirait la valeur nutritionnelle de l'assortiment alimentaire sur fond de vulnérabilités préexistantes et de taux élevés de retard de croissance, sachant que la situation est particulièrement critique à cet égard dans la province de Cabo Delgado.

Par l'intermédiaire du CII, 27,3 millions de dollars ont été alloués au Mozambique en vue de la fourniture d'une assistance alimentaire vitale aux personnes déplacées et touchées par le conflit dans le nord du Mozambique, ce qui a permis d'éviter de graves ruptures d'approvisionnement et une nouvelle diminution des rations alimentaires. Sans ces ressources, les approvisionnements alimentaires auraient été gravement compromis, ce qui aurait entraîné la réduction, voire la suspension, des distributions de vivres aux personnes dans le besoin.

26. En 2021, le montant des demandes de financement au titre du CII s'est établi en moyenne à 18,3 millions de dollars par mois. À son plus bas, le solde du CII s'élevait à 32,4 millions de dollars. À un tel niveau, il existe un risque croissant que le PAM ne soit pas en mesure de répondre aux demandes d'appui émanant des bureaux de pays en cas de crise soudaine. En outre, au premier trimestre 2022, le montant mensuel moyen des allocations du CII a grimpé de 46 pour cent, pour un solde d'ouverture de 43,7 millions de dollars, si bien que la direction du PAM s'inquiète à présent de la santé financière du CII. Par conséquent, le PAM procède à l'examen du CII afin de redéfinir le niveau cible du compte et d'examiner les sources possibles d'apports de fonds lorsque le solde atteint un niveau critique.

Objectif de dotation du Compte d'intervention immédiate

27. Aux termes de l'article 4.3 du Règlement financier du PAM, "[l]e Conseil établit pour chaque exercice financier un niveau à atteindre pour le CII. Ce montant devrait être reconstitué chaque année par des contributions des donateurs et, dans la mesure du possible, par remboursement des avances consenties pour des opérations ou activités remplissant les conditions requises." La direction demande au Conseil d'approuver le maintien à 200 millions de dollars de l'objectif de dotation du CII⁵.

⁵ "Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier-31 décembre 2006)" (WFP/EB.A/2007/10-D).

28. Dans le texte du Règlement financier, l'expression "niveau à atteindre" peut être interprétée comme désignant un niveau cible de ressources provenant de diverses sources. Dans le cadre de l'examen du CII en cours, la direction étudie les moyens de garantir sa viabilité, notamment par l'augmentation des contributions préaffectées au CII et par la réduction de la dépendance à l'égard des transferts provenant des réserves. À cette fin, le PAM pourrait demander au Conseil d'approuver la fixation d'un niveau cible de contributions préaffectées au CII, ce qui servirait de point de départ pour la mobilisation de ressources. La recommandation relative au niveau à atteindre pour le CII en 2023 qui sera formulée à l'issue de l'examen sera présentée dans le prochain plan de gestion.
29. Les contributions préaffectées constituent la principale source de reconstitution du CII. Le compte peut aussi être réapprovisionné par d'autres moyens:
- a) remboursement des allocations du CII avec l'accord des donateurs concernés;
 - b) soldes non utilisés des contributions versées au profit d'opérations dans les pays ou d'autres activités du PAM, sous réserve du respect des conditions fixées par les donateurs;
 - c) intérêts perçus sur les fonds des donateurs qu'administre le PAM par l'intermédiaire de fonds fiduciaires créés au titre de contributions bilatérales⁶;
 - d) indemnités d'assurance en cas de pertes de marchandises qui ne peuvent être comptabilisées au titre des recettes accessoires de l'activité à laquelle les pertes sont imputées⁷, sauf disposition contraire dans l'accord conclu avec le donateur; et
 - e) autres sources approuvées par les donateurs concernés ou les responsables de la gestion des fonds ou par le Conseil d'administration, telles que les allocations provenant de contributions multilatérales, du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes et des ressources non affectées du Fonds général.

Préfinancement de services internes

30. Le PAM est à même d'assurer des prestations de services efficaces à la faveur de trois mécanismes de financement des services internes: le Centre de gestion du parc automobile, le Mécanisme de budgétisation des investissements et les prestations de services facturées. Après l'approbation par le Conseil du Plan de gestion pour 2022-2024, le plafond global pour les services internes a été relevé à 147 millions de dollars. Ces trois mécanismes, en tant qu'outils internes au service d'une gestion souple des opérations, ne nécessitent pas de contributions de la part des donateurs.
31. Le PAM achète des véhicules légers qui sont ensuite loués à ses bureaux. Le fonds pour le Centre de gestion du parc automobile verse des avances sur le compte spécial du Programme mondial d'achat-location de véhicules afin de couvrir les dépenses d'investissement et de fonctionnement des services relatifs au parc automobile, avances qui sont ensuite recouvrées par l'intermédiaire des frais de location de véhicule imputés sur les budgets des bureaux du PAM, des PSP ou des autres utilisateurs des services. Ce mécanisme de financement permet au PAM d'optimiser la centralisation des achats au moyen d'achats groupés de véhicules, tandis que le mécanisme transparent de location ainsi que les cycles de vie de cinq ans pour les véhicules légers et de huit ans pour les véhicules blindés offrent aux bureaux du PAM la possibilité de planifier efficacement leurs budgets. Aucune nouvelle avance n'a été effectuée en 2021. Au 31 décembre 2021, l'encours des avances s'établissait à 10 millions de dollars.

⁶ Article 11.3 du Règlement financier (page 47).

⁷ Directive conjointe OS2013/001-RM2013/001-PG2013/001.

32. Le Mécanisme de budgétisation des investissements verse des financements immédiats en faveur de projets d'investissement dont les avantages économiques et les gains d'efficacité sont quantifiables et peuvent être démontrés. En 2021, 19,6 millions de dollars ont été décaissés pour financer l'achat de camions en Afghanistan et en Éthiopie dans le cadre de l'amplification des activités menées pour répondre aux besoins urgents en matière de sécurité alimentaire; des ressources supplémentaires ont été mobilisées pour appuyer l'élaboration d'interventions faisant appel aux transferts de type monétaire, la rénovation des bureaux du PAM au Mali, la mise en place d'une plateforme de gestion du capital humain, et la mise en œuvre de la stratégie en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé. Les montants restitués au mécanisme en 2021 s'élèvent à 2,51 millions de dollars; ils ont été reversés par le Bureau du PAM au Soudan du Sud [enregistrement biométrique et activités liées à la plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts (SCOPE)], et par le Bureau du PAM au Mali (rénovation des locaux). Au 31 décembre 2021, l'encours des avances se chiffrait à 32,47 millions de dollars.
33. Le fonds pour les prestations de services facturées permet d'accorder des avances afin de couvrir le coût des services internes assurés de manière centrale, le remboursement de ces avances étant effectué tout au long de l'année au moyen des sommes facturées en contrepartie de l'exécution des services en question. Les avances accordées au titre des prestations de services facturées permettent notamment de couvrir les dépenses récurrentes consacrées aux systèmes informatiques internes (dépenses recouvrées au prorata du nombre d'utilisateurs), à la sécurité du personnel et à un projet de gestion de l'identité des bénéficiaires des transferts monétaires et des bons. En 2021, des avances d'un montant total de 6,24 millions de dollars ont été accordées en faveur de ces services, et les remboursements se sont établis à 6,59 millions de dollars. Au 31 décembre 2021, l'encours des avances se chiffrait à 9 millions de dollars.

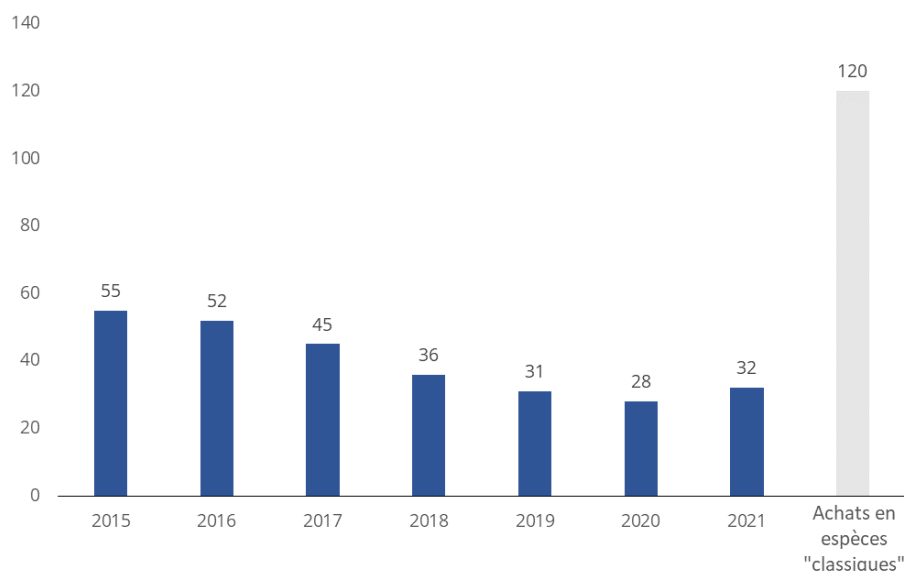
Mécanisme de gestion globale des vivres

34. Le Mécanisme de gestion globale des vivres est un outil stratégique de financement qui permet au PAM d'acheter des denrées alimentaires avant que les contributions ne soient confirmées, afin d'en réduire les délais d'acheminement (en particulier en situation d'urgence) et de les acquérir au moment où les conditions des marchés sont les plus favorables, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle et facilite les achats locaux et régionaux.
35. Dans le cadre de l'exploitation du Mécanisme de gestion globale des vivres, le PAM gère des stocks alimentaires destinés à certaines filières d'approvisionnement (Afrique de l'Est, Afrique de l'Ouest, Afrique australe, Moyen-Orient et plus récemment Asie) ainsi qu'un stock mondial d'aliments nutritifs accessible à tous les bureaux de pays. Ces stocks sont reconstitués avec les fonds internes sur la base de la demande globale ainsi que des projections de ressources des pays utilisant les mêmes couloirs logistiques. Les denrées alimentaires achetées dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres sont envoyées à des opérations spécifiques dès que des financements sont disponibles au titre de contributions confirmées ou d'autres mécanismes de préfinancement.

Faits marquants concernant le Mécanisme de gestion globale des vivres en 2021

36. En 2021, le Mécanisme de gestion globale des vivres a continué de jouer un rôle essentiel, permettant au PAM de venir en aide à ses bénéficiaires de manière plus efficace et plus efficiente, en assurant un approvisionnement alimentaire régulier qui permet, par rapport aux procédures d'achat classiques, de raccourcir les délais d'acheminement et de mieux utiliser les ressources. Ce rôle s'est révélé d'autant plus important dans le climat d'incertitude chronique induit par la pandémie de COVID-19 et ses incidences sur les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, ainsi que dans le cadre des interventions menées face aux crises nouvelles et prolongées.
37. En 2021, dix ans après sa création⁸, le Mécanisme de gestion globale des vivres a permis la livraison de 2,5 millions de tonnes de denrées alimentaires, pour un montant estimé à 1,3 milliard de dollars⁹, au profit de 49 bureaux de pays, faisant la preuve de sa capacité à atténuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie et à faciliter à brève échéance les opérations du PAM en cas de crise. En volume, le Mécanisme a fourni 60 pour cent de l'ensemble des denrées achetées par les bureaux de pays en 2021. Ces derniers ont reçu les produits alimentaires achetés dans un délai moyen de 32 jours, soit une réduction de 73 pour cent par rapport au délai moyen de 120 jours associé aux procédures d'achat classiques. Les délais d'acheminement du Mécanisme de gestion globale des vivres se sont quelque peu allongés en 2021 par rapport à 2020, principalement en raison de l'activation de la filière d'approvisionnement de l'Asie à la mi-2021, qui explique l'augmentation du nombre moyen de jours requis pour recevoir les produits achetés par le biais du Mécanisme.

Figure 2: Délai moyen de livraison des achats effectués par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, 2015-2021

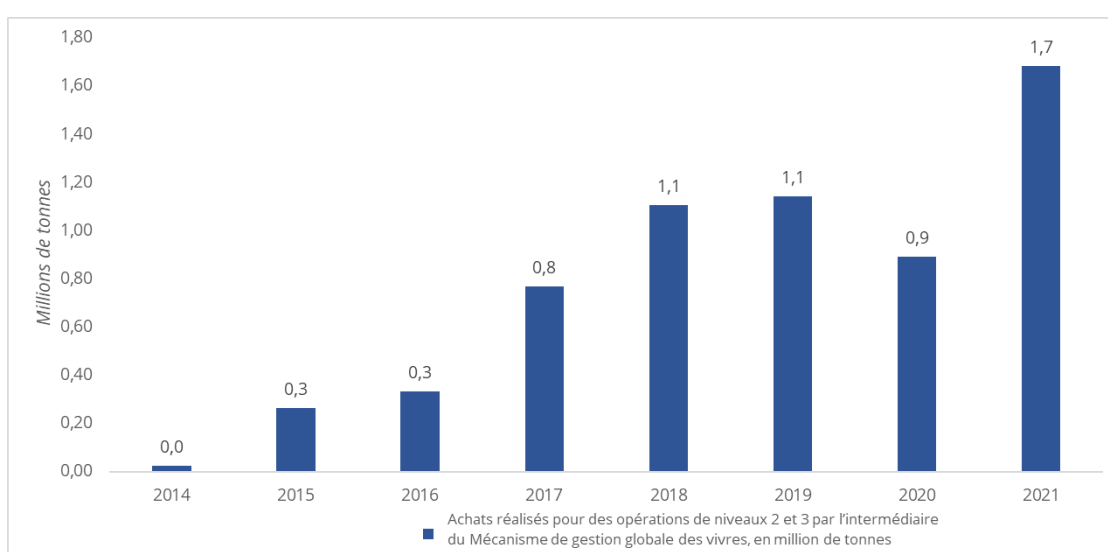


⁸ "Mécanisme d'achat anticipé" (WFP/EB.A/2012/6-B/1).

⁹ Ce montant équivaut uniquement à la valeur des produits alimentaires.

38. Le Mécanisme de gestion globale des vivres a joué un rôle clé à l'appui des interventions d'urgence majeure coordonnées au niveau central, en ce qu'il offre une solution institutionnelle de financement axée sur la demande et permet au PAM d'acheter des produits alimentaires en prévision des besoins opérationnels des bureaux de pays et avant la confirmation des contributions. En 2021, les bureaux de pays qui interviennent dans des situations d'urgence de niveaux 2 et 3 ont acheté 1,7 million de tonnes de produits alimentaires par le biais du Mécanisme, ce qui représente 53 pour cent de leurs achats et une hausse de 89 pour cent du volume des achats par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique en grande partie par la survenue de nouvelles situations d'urgence en Afghanistan, en Éthiopie et à Madagascar, ainsi que par la persistance des crises qui frappent le Yémen et le Myanmar.

Figure 3: Achats réalisés par les bureaux de pays pour des opérations de niveaux 2 et 3 par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, 2014-2021



39. Quelque 52 pour cent des produits alimentaires achetés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres par les bureaux de pays pour les opérations de niveaux 2 et 3 ont été financés à l'aide du dispositif de prêts internes en faveur des projets et du CII. La combinaison synergique des dispositifs de financement stratégique s'est révélée particulièrement efficace pour appuyer l'intervention menée par le PAM face à l'aggravation brutale de l'insécurité alimentaire en Afghanistan.

Afghanistan

En Afghanistan, l'année 2021 a été marquée par de nombreux bouleversements et mutations induits par le conflit, le retrait des troupes étrangères et la chute du Gouvernement au pouvoir, renversé par les Taliban. À partir du mois d'août, l'Afghanistan a été plongé dans la plus grave crise humanitaire du monde, et dès la fin de l'année, 24,4 millions de personnes – soit 58 pour cent de la population – avaient besoin d'une assistance humanitaire.

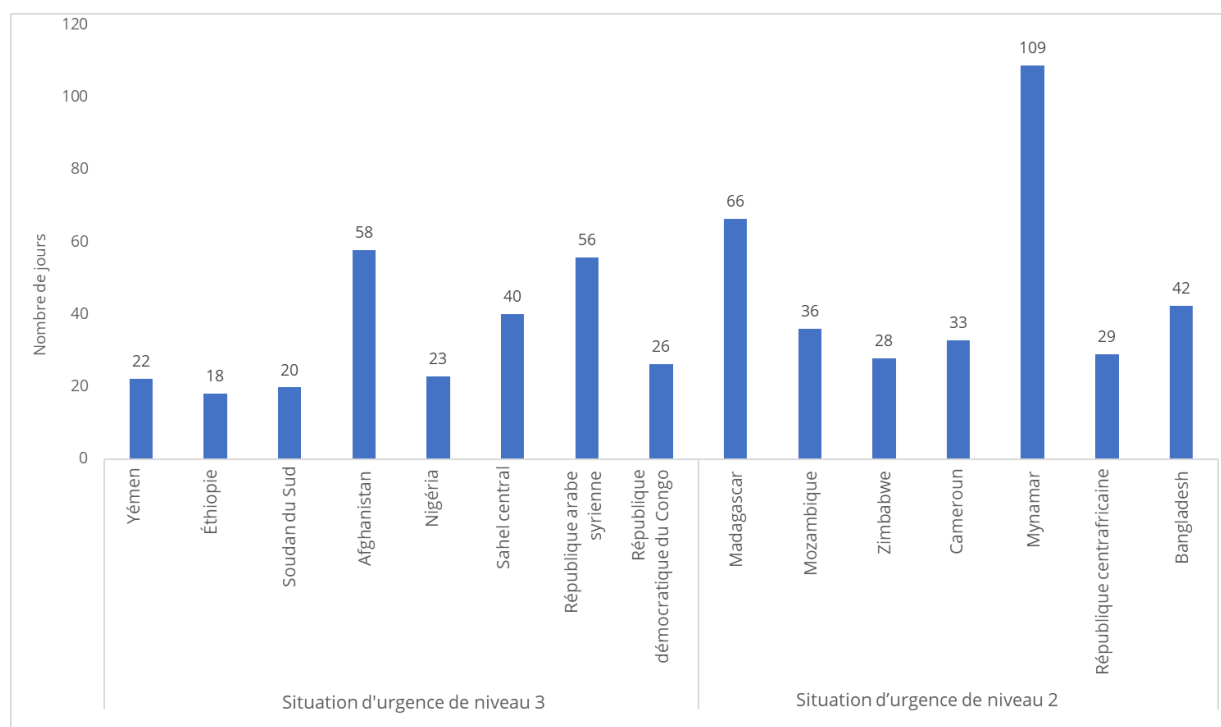
Les effets conjugués de la sécheresse, du conflit, de la COVID-19 et de la crise économique se sont gravement répercutés sur les conditions de vie, les moyens d'existence et l'accès à la nourriture des populations. Cette situation d'urgence a également entraîné une crise de liquidité, une inflation et l'effondrement des services essentiels, autant d'éléments qui aggravent encore une situation humanitaire déjà désastreuse.

Grâce aux engagements pris par les donateurs, le PAM a pu mobiliser 446 millions de dollars en faveur de l'Afghanistan par l'intermédiaire des mécanismes internes de préfinancement, soit 397 millions de dollars au titre du dispositif de prêts internes en faveur des projets et 49 millions de dollars par le biais du CII. Le Mécanisme de gestion globale des vivres a rapidement affecté des ressources à sa filière d'approvisionnement en Asie et a livré en Afghanistan 177 000 tonnes de produits alimentaires divers, d'un montant estimé à 120 millions de dollars (valeur des produits alimentaires uniquement); ces achats, qui représentent 35 pour cent des achats totaux de produits alimentaires pour les opérations en Afghanistan en 2021, ont permis de stabiliser et de pérenniser l'approvisionnement alimentaire.

Grâce à ces dispositifs, le PAM a pu prépositionner des produits alimentaires et garantir la stabilité de l'assistance, en particulier pendant la période de soudure hivernale. Ces dispositifs ont contribué de manière cruciale à la maximisation de l'efficacité des contributions des donateurs et à la prévention des ruptures d'approvisionnement critiques.

40. Le délai de livraison des bureaux de pays intervenant dans des situations d'urgence de niveaux 2 et 3 qui ont acheté des produits alimentaires par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres a été réduit de 75 pour cent par rapport au délai d'acheminement moyen des procédures d'achat classiques. En moyenne, les produits alimentaires achetés par le biais du Mécanisme ont été livrés aux points de transfert dans un délai de 30 jours; les délais d'acheminement étaient plus longs au Myanmar, en raison des difficultés liées à l'achat d'huile végétale et de riz. Le Myanmar n'était jusqu'alors pas un client régulier du Mécanisme de gestion globale des vivres, hormis pour l'achat d'aliments nutritifs spécialisés; toutefois, face à la situation d'urgence, des achats anticipés d'huile végétale et de riz ont été effectués à la faveur du Mécanisme pour créer une filière d'approvisionnement alimentaire stable. Comme il n'existait pas encore de filière d'approvisionnement du Mécanisme dans le pays, le délai d'acheminement moyen était initialement plus long.

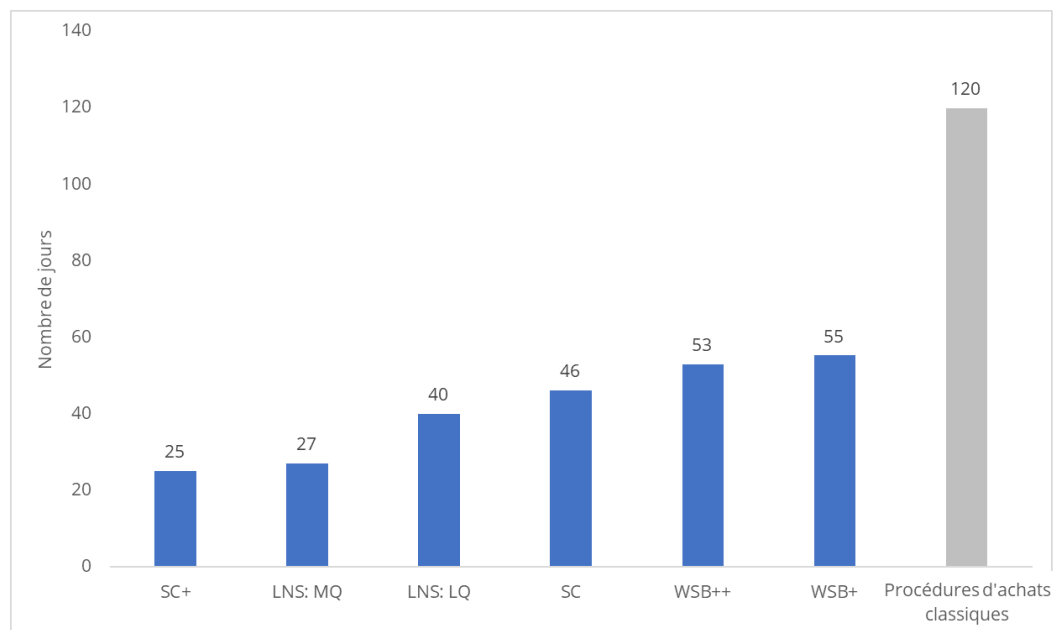
Figure 4: Délai moyen de livraison des marchandises achetées par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres en situation d'urgence en 2021, par bureau de pays



41. Le Mécanisme de gestion globale des vivres est particulièrement précieux pour la livraison d'aliments nutritifs spécialisés. Pour ces produits, toute réduction d'un jour du délai d'approvisionnement a son importance parce qu'il s'agit de subvenir aux besoins critiques des bénéficiaires les plus vulnérables. Une partie des fonds du Mécanisme de gestion globale des vivres, plafonné à 800 millions de dollars, sert à constituer un stock mondial d'aliments nutritifs spécialisés pour que tous les bureaux de pays du PAM puissent profiter de délais d'acheminement réduits.
42. Le PAM a recours à un large éventail d'aliments spécialisés pour améliorer les apports nutritionnels des populations auxquelles il vient en aide partout dans le monde; toutefois, il reste difficile de répondre à la demande attendue compte tenu des capacités limitées de production des fournisseurs mondiaux et des délais allongés d'acheminement des produits transformés. Dans ce contexte, la Division de la planification et de la performance institutionnelles, la Division de la nutrition et la Division des opérations liées à la chaîne d'approvisionnement s'emploient à mettre en œuvre, dans le cadre du Mécanisme de gestion globale des vivres, une stratégie mondiale à long terme afin d'aider les bureaux de pays à venir à bout des contraintes de capacités à l'échelle mondiale. Cette stratégie vise à améliorer la définition des priorités, à garantir la continuité de la production et à maximiser les capacités des fournisseurs. Ces dernières années, la base de fournisseurs d'aliments nutritifs spécialisés a été élargie et diversifiée. En 2021, un nouveau fournisseur s'est établi en Afrique de l'Ouest et des fournisseurs supplémentaires présentant un potentiel prometteur pour 2022 ont été recensés.
43. Toujours en 2021, le Mécanisme de gestion globale des vivres a permis de livrer 220 000 tonnes d'aliments nutritifs spécialisés, pour un montant estimé à 305 millions de dollars¹⁰, ce qui correspond à 94 pour cent du volume total des aliments nutritifs spécialisés achetés par les bureaux de pays. Quarante-deux bureaux de pays ont acheté des aliments nutritifs spécialisés en faisant appel aux stocks du Mécanisme, et ont reçu les produits dans un délai moyen de 40 jours (voir la répartition par produit à la figure 5), soit une réduction de 67 pour cent par rapport au délai de la procédure d'achat classique.

¹⁰ Ce montant équivaut uniquement à la valeur des produits alimentaires.

Figure 5: Délai moyen de livraison des aliments nutritifs spécialisés achetés par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres en 2021, par rapport à la procédure d'achat classique



LNS = aliments nutritifs spécialisés: MQ = suppléments nutritifs à base de lipides (quantité moyenne); LQ = suppléments nutritifs à base de lipides (grande quantité); SC = Super Cereal; WSB = mélange blé-soja.

44. Pour renforcer la résilience des communautés, le Mécanisme de gestion globale des vivres promeut les achats au niveau local et appuie la création d'activités rémunératrices. Quand le Mécanisme a été inauguré en 2011, la plupart des produits alimentaires achetés par son biais provenaient des marchés internationaux. Depuis lors, la part des achats locaux et régionaux n'a cessé de croître. En 2021, 48 pour cent des achats réalisés par l'intermédiaire du Mécanisme l'ont été sur les marchés locaux et régionaux, soit un volume de 1,2 million de tonnes (valeur de 705 millions de dollars pour les seuls produits alimentaires), ce qui équivalait à une augmentation de 25 pour cent par rapport à 2020 (voir l'annexe V).
45. Pour appuyer les systèmes alimentaires locaux et régionaux, en 2021, 92 000 tonnes de produits alimentaires (valeur des produits estimée à 34,6 millions de dollars) ont été achetées par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres à de petits exploitants agricoles, ce qui représente une hausse de 5 pour cent en volume par rapport à 2020 et 78 pour cent de l'ensemble des achats effectués par le PAM auprès des petits producteurs. Une partie des fonds du Mécanisme est réservée à l'achat de produits alimentaires auprès de petits exploitants, ce qui permet de garantir qu'il y a toujours des fonds disponibles pour ce type d'achats. Les achats effectués auprès des petits exploitants peuvent aussi être directement financés par les enveloppes régionales, lorsque les achats susceptibles d'être réalisés sont supérieurs au montant mis en réserve.
46. En outre, grâce au Mécanisme de gestion globale des vivres, 530 000 tonnes de denrées alimentaires ont pu être achetées pour des activités de prestation de services au Soudan, ce qui a permis d'effectuer des importations vitales de blé dans le pays et de maintenir l'approvisionnement régulier de la population locale en pain. En Éthiopie, le PAM a eu recours au Mécanisme pour aider le Gouvernement à acheter des denrées alimentaires et à les livrer aux communautés qui en avaient besoin.

Plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres

47. En janvier 2022, le Conseil d'administration a approuvé le relèvement du plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres de 660 millions de dollars à 800 millions de dollars, pour faire face à la flambée soudaine et imprévue de l'insécurité alimentaire en Afghanistan et à l'aggravation de la situation au Moyen-Orient, ainsi que pour rétablir l'enveloppe destinée aux situations d'urgence en cours.
48. Sur ces 800 millions de dollars, le PAM a alloué 700 millions de dollars aux filières d'approvisionnement opérationnelles afin de maintenir un stock institutionnel constant de produits alimentaires, prêts à être transférés dans des délais réduits aux opérations menées dans les pays, et a accordé 20 millions de dollars à l'appui des achats aux petits producteurs agricoles au moyen d'un poste budgétaire spécifique, tandis qu'une enveloppe de 80 millions de dollars reste disponible en cas de besoin pour toute filière d'approvisionnement, en fonction de l'évolution des situations d'urgence en cours.
49. En mars 2022, le PAM a décidé d'allouer 40 millions de dollars de fonds non affectés à différentes filières d'approvisionnement; il reste donc une enveloppe de 40 millions de dollars pour les situations d'urgence en cours. Cette allocation a été décidée sur la base d'une analyse de la demande, des besoins alimentaires, des projections de financement, des tendances passées en matière de mobilisation de ressources, des coûts moyens des produits de base, des délais d'acheminement associés aux chaînes d'approvisionnement et des stratégies de reconstitution.
50. Au fil des ans, le plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres a été relevé parallèlement à la croissance du programme de travail financé et à l'augmentation de la demande (tableau 5). En 2020, les achats auprès du Mécanisme représentaient 11,2 pour cent du programme de travail financé. En 2021, la valeur de ces achats a grimpé de 62 pour cent par rapport à l'année précédente, pour atteindre 16,1 pour cent du programme de travail financé. Cette hausse s'explique principalement par les situations d'urgence qui ont frappé l'Afghanistan, l'Éthiopie et le Yémen, ainsi que par l'augmentation du nombre de demandes de produits alimentaires achetés par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, nombre de bureaux de pays cherchant à profiter des délais d'acheminement réduits.

TABLEAU 5: PROGRAMME DE TRAVAIL FINANCÉ PAR RAPPORT AU PLAFOND ET AUX VENTES DU MÉCANISME DE GESTION GLOBALE DES VIVRES

| Année | Programme de travail financé* (en millions de dollars) | Plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres (en millions de dollars) | Plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres, en pourcentage du programme de travail | Achats auprès du Mécanisme de gestion globale des vivres (en millions de dollars) | Achats auprès du Mécanisme de gestion globale des vivres, en pourcentage du programme de travail | Coefficient d'utilisation des fonds |
|-------|---|--|--|---|--|-------------------------------------|
| 2016 | 5 900 | 350 | 5,9 | 636,6 | 10,8 | 1,8 |
| 2017 | 6 100 | 350 | 5,7 | 861,0 | 14,1 | 2,5 |
| 2018 | 7 300 | 500 | 6,8 | 917,2 | 12,6 | 1,8 |
| 2019 | 8 100 | 560 | 6,9 | 932,2 | 11,5 | 1,7 |
| 2020 | 8 400 | 560 | 6,7 | 942,8 | 11,2 | 1,7 |
| 2021 | 9 600 | 660 | 6,9 | 1 532,0 | 16,0 | 2,3 |
| 2022 | 9 500 | 800 | 8,4 | - | - | - |

* Source: contributions effectives pour la période 2016-2021; 2022: prévisions du PAM à l'échelle mondiale pour février.

51. Le plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres est fixé en fonction des besoins alimentaires prévus, des projections de financement, ainsi que des délais de livraison et de la stratégie relative à la chaîne d'approvisionnement, qui consiste par exemple à acheter quand les conditions sont favorables. Ensemble, ces variables influent sur les coefficients d'utilisation des fonds¹¹ et donc sur le plafond du Mécanisme.
52. D'après les prévisions du PAM à l'échelle mondiale, mises à jour en février, les contributions pour 2022 devraient s'établir à 9,5 milliards de dollars. Depuis avril 2022, le PAM évalue la position des donateurs à l'égard de la crise en Ukraine et, par conséquent, la possibilité de recevoir davantage encore de contributions pour l'exercice en cours, ce qui pourrait influencer sur les chiffres prévus. Compte tenu des incertitudes qui entourent les prévisions de contributions, le PAM estime, selon une approche prudente, que les ventes du Mécanisme de gestion globale des vivres pour 2022 seront équivalentes à celles de 2021 (voir le tableau 5).
53. Le conflit en Ukraine perturbe les marchés régionaux et internationaux, ce qui renchérit les denrées alimentaires et le transport. Le prix du blé, produit de base essentiel dans les opérations d'assistance alimentaire du PAM, a augmenté de 64 pour cent par rapport à 2021¹², poussant à la hausse le prix des produits nutritifs. En outre, le prix de l'huile végétale s'est récemment envolé. Les frais d'expédition par conteneur ont augmenté de 25 pour cent en 2021 par rapport à 2020, une hausse qui atteint 54 pour cent pour les appareils affrétés. Le marché du fret semble avoir atteint un plateau en 2021 et les taux devraient se maintenir à des niveaux élevés pendant toute l'année 2022.
54. La direction du PAM demande au Conseil de relever le plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres à 950 millions de dollars, ce qui équivaut à 10 pour cent des contributions actuellement prévues pour 2022. Cela confortera la capacité du PAM à répondre rapidement aux besoins alimentaires accrus, actuels et futurs, dans le prolongement du renforcement de l'appui apporté par les donateurs, matérialisé par l'augmentation des contributions prévues. S'il dispose de davantage de fonds, le PAM peut conduire des interventions plus efficaces face à de nouvelles crises en allouant des ressources aux filières d'approvisionnement qui en ont le plus besoin, sans incidence sur les financements affectés aux autres filières. En outre, le Mécanisme de gestion globale des vivres étant un outil interne au service d'une gestion souple des opérations, comme indiqué ci-dessus, le relèvement du plafond peut se faire sans contributions supplémentaires de la part des donateurs.
55. Il est donc recommandé de porter le plafond du Mécanisme de gestion globale des vivres à 950 millions de dollars. La direction utiliserait le Mécanisme de la façon suivante:
 - Un montant de 760 millions de dollars serait alloué aux filières d'approvisionnement opérationnelles afin de maintenir un stock institutionnel constant de produits alimentaires, prêts à être transférés dans des délais réduits aux opérations menées dans les pays, ce qui inclut les fonds destinés à l'acquisition d'aliments nutritifs spécialisés et aux achats effectués auprès des petits producteurs agricoles.
 - Un montant de 190 millions de dollars serait mis en réserve et pourrait être attribué à toute filière d'approvisionnement en cas de besoin, en fonction de l'évolution des situations d'urgence en cours.

¹¹ Il s'agit du nombre de fois où le budget est utilisé pour acquérir des produits alimentaires et les transférer aux bureaux de pays acheteurs.

¹² Conseil international des céréales, indicateurs du marché des céréales, avril 2022.

56. Le risque associé à l'achat de denrées est minime, puisque cet achat consiste à échanger un actif (des crédits) contre un autre actif (des produits alimentaires). De fait, aucune perte financière n'a été enregistrée depuis la création du Mécanisme de gestion globale des vivres, car tous les incidents mettant en jeu des denrées achetées par ce biais, tels que des pertes causées par des problèmes de qualité, de conditionnement ou de date de péremption, étaient intégralement couverts par le régime d'auto-assurance du PAM.
57. En 2021, on estimait à 1,6 million de dollars la valeur des produits alimentaires achetés par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres qui étaient concernés par ce type d'incident, soit moins de 0,1 pour cent de la valeur totale des denrées alimentaires achetées par le Mécanisme au cours de l'année (1,45 milliard de dollars pour les seuls produits); ce montant a été intégralement recouvert au moyen du régime d'auto-assurance du PAM, si bien que le montant de la réserve actuelle, fixé à 6 millions de dollars en 2014, est toujours jugé suffisant pour assurer la protection du Mécanisme.
58. En outre, dans le cadre de ses mesures d'atténuation des risques, le PAM applique une approche intersectorielle systématique pour garantir la sécurité des denrées achetées par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres. À ce titre, il s'est doté d'un processus robuste de planification de la demande et d'établissement des prévisions, de politiques relatives à l'achat, au transport, à l'entreposage, à la comptabilité des produits et au suivi des produits, ainsi que de processus applicables à tous les produits du PAM.

ANNEXE I**Avances au titre des prêts internes en faveur des projets en 2021**

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|--------------------|--|---|---|
| Afghanistan | Prévention de la malnutrition | Finlande | 4,1 |
| | | Allemagne | 17,3 |
| | | Suisse | 7,6 |
| | | États-Unis d'Amérique | 5,2 |
| | | Banque mondiale | 33,8 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Autriche | 3,1 |
| | | Canada | 25,2 |
| | | Commission européenne | 8,5 |
| | | Allemagne | 93,6 |
| | | Luxembourg | 0,5 |
| | | Espagne | 0,0 |
| | | Suède | 1,5 |
| | | Suisse | 0,2 |
| | | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 58,8 |
| | | États-Unis d'Amérique | 15,6 |
| | | Banque mondiale | 86,2 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 33,5 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 1,6 |
| | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,7 |
| Algérie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Traitement nutritionnel | États-Unis d'Amérique | 0,3 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|---------------------|--|-----------------------|---|
| Arménie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| Bangladesh | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 3,8 |
| | | États-Unis d'Amérique | 19,2 |
| | Prestation de services et plateformes | États-Unis d'Amérique | 2,8 |
| Bénin | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Bhoutan | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| Burkina Faso | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 2,3 |
| | | Finlande | 1,2 |
| | | Allemagne | 1,7 |
| | | États-Unis d'Amérique | 4,3 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 5,1 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 0,0 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 1,1 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 1,1 |
| Burundi | Prévention de la malnutrition | États-Unis d'Amérique | 1,2 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | États-Unis d'Amérique | 2,8 |
| Cambodge | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|--------------------------------|--|-----------------------|---|
| Cameroun | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 3,1 |
| | | Allemagne | 1,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 3,1 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,8 |
| Colombie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 1,3 |
| | | Allemagne | 3,6 |
| | | États-Unis d'Amérique | 17,2 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | États-Unis d'Amérique | 1,0 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 1,3 |
| Communauté des Caraïbes | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 4,0 |
| Congo | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 1,3 |
| | | États-Unis d'Amérique | 0,6 |
| Côte d'Ivoire | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| Djibouti | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 0,3 |
| | | États-Unis d'Amérique | 0,9 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 0,0 |
| | | États-Unis d'Amérique | 0,0 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|--------------------------|--|-----------------------|---|
| Égypte | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 11,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 7,0 |
| El Salvador | Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants | Finlande | 0,2 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 0,3 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Finlande | 0,8 |
| Eswatini | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Japon | 1,3 |
| État de Palestine | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,9 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 2,1 |
| | | Allemagne | 2,7 |
| | | Japon | 5,8 |
| Éthiopie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 7,6 |
| | | Allemagne | 9,5 |
| | | États-Unis d'Amérique | 66,0 |
| | Prestation de services et plateformes | États-Unis d'Amérique | 4,7 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 3,6 |
| | | États-Unis d'Amérique | 9,4 |
| Gambie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| | Repas scolaires | Donateurs privés | 0,8 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|----------------------|--|---------------|---|
| Ghana | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Guatemala | Prévention de la malnutrition | Finlande | 0,4 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 0,3 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Finlande | 0,2 |
| | Préparation aux situations d'urgence | Finlande | 0,2 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Finlande | 0,3 |
| | Repas scolaires | Finlande | 0,3 |
| Guinée | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,5 |
| Guinée-Bissau | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| Haïti | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 2,2 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Finlande | 1,6 |
| | Prestation de services et plateformes | Canada | 0,9 |
| | | Allemagne | 0,7 |
| Honduras | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 2,2 |
| Inde | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Indonésie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|---------------------------------------|--|-----------------------|---|
| Iran (République islamique d') | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 1,2 |
| Iraq | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,7 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | États-Unis d'Amérique | 8,6 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 14,5 |
| Jordanie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,7 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 38,5 |
| | | États-Unis d'Amérique | 15,0 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 2,3 |
| Kenya | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 3,1 |
| | | Allemagne | 4,5 |
| | | États-Unis d'Amérique | 19,6 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Finlande | 0,4 |
| | | États-Unis d'Amérique | 2,8 |
| Kirghizistan | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Lesotho | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | États-Unis d'Amérique | 0,6 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|-------------------|--|-----------------------|---|
| Liban | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,8 |
| | Renforcement des capacités individuelles | Allemagne | 1,9 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 15,9 |
| | | États-Unis d'Amérique | 37,8 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 0,5 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Liban | 1,8 |
| Libéria | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Libye | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 0,5 |
| | | Japon | 4,4 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 2,5 |
| | Prestation de services et plateformes | Canada | 0,1 |
| | | Commission européenne | 0,5 |
| | | Allemagne | 1,2 |
| Madagascar | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 0,5 |
| | | Allemagne | 8,0 |
| | | États-Unis d'Amérique | 10,1 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,4 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 2,4 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|-------------------|--|-----------------------|---|
| Malawi | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | États-Unis d'Amérique | 0,2 |
| | Prestation de services et plateformes | États-Unis d'Amérique | 0,7 |
| Mali | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 0,8 |
| | | Allemagne | 0,9 |
| | | Suède | 0,8 |
| | | États-Unis d'Amérique | 1,3 |
| | Traitement nutritionnel | Commission européenne | 0,5 |
| | | Allemagne | 0,4 |
| | | États-Unis d'Amérique | 2,4 |
| Maroc | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,0 |
| Mauritanie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 0,5 |
| | | Commission européenne | 2,3 |
| | | Allemagne | 0,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 2,5 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 2,6 |
| | Prestation de services et plateformes | Canada | 0,1 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 1,1 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 0,7 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|-------------------|--|---|---|
| Mozambique | Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants | Allemagne | 1,0 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 4,1 |
| | | Allemagne | 4,1 |
| | | États-Unis d'Amérique | 22,0 |
| | | Fonds central des Nations Unies pour les interventions d'urgence (CERF) | 0,0 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,6 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 10,5 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 3,5 |
| Myanmar | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 0,8 |
| | Traitement nutritionnel | Commission européenne | 0,8 |
| Népal | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Nicaragua | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 1,0 |
| Niger | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 2,8 |
| | | Allemagne | 2,4 |
| | | États-Unis d'Amérique | 5,1 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,6 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|--|--|-----------------------|---|
| Nigéria | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 5,7 |
| | | Allemagne | 3,1 |
| | | Suède | 2,4 |
| | | États-Unis d'Amérique | 15,3 |
| | Prestation de services et plateformes | Commission européenne | 5,7 |
| | | Allemagne | 0,7 |
| Ouganda | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Suède | 0,9 |
| | | États-Unis d'Amérique | 13,2 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 1,4 |
| Pakistan | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 12,9 |
| | | États-Unis d'Amérique | 0,6 |
| Pays et territoires insulaires du Pacifique | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 1,2 |
| Pérou | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 0,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 5,4 |
| | Prestation de services et plateformes | États-Unis d'Amérique | 0,0 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | États-Unis d'Amérique | 0,2 |
| Philippines | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|--|--|-----------------------|---|
| République arabe syrienne | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Prévention de la malnutrition | États-Unis d'Amérique | 4,5 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Autriche | 2,3 |
| | | Canada | 3,4 |
| | | Allemagne | 156,4 |
| | | États-Unis d'Amérique | 181,6 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 1,4 |
| | Traitement nutritionnel | États-Unis d'Amérique | 0,2 |
| République centrafricaine | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | États-Unis d'Amérique | 2,0 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 3,6 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,8 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | Allemagne | 0,2 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 0,9 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 0,8 |
| République démocratique du Congo | Prévention de la malnutrition | Allemagne | 1,9 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 3,1 |
| | | États-Unis d'Amérique | 25,6 |
| République démocratique populaire lao | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|---|--|-----------------------|---|
| République populaire démocratique de Corée | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,8 |
| République-Unie de Tanzanie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Allemagne | 0,7 |
| | | États-Unis d'Amérique | 6,1 |
| Sao Tomé-et-Principe | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,1 |
| Sénégal | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |
| Siège | Appui aux bureaux de pays sur le plan des ressources humaines | Norvège | 0,8 |
| Sierra Leone | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| | Repas scolaires | Donateurs privés | 0,8 |
| Somalie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 6,2 |
| | | Allemagne | 8,1 |
| | | États-Unis d'Amérique | 44,8 |
| | | CERF | 0,9 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | États-Unis d'Amérique | 3,4 |
| | Prestation de services et plateformes | Allemagne | 0,5 |
| | | États-Unis d'Amérique | 0,7 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|----------------------|--|---|---|
| Soudan du Sud | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Commission européenne | 5,6 |
| | | Allemagne | 17,0 |
| | | Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 7,7 |
| | | États-Unis d'Amérique | 87,8 |
| | | CERF | 3,8 |
| | Traitement nutritionnel | Commission européenne | 1,3 |
| | | États-Unis d'Amérique | 7,2 |
| Sri Lanka | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| Tchad | Adaptation aux changements climatiques et gestion des risques | Allemagne | 5,1 |
| | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| | Prévention de la malnutrition | Commission européenne | 0,7 |
| | | Allemagne | 1,7 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 2,5 |
| | | Commission européenne | 3,9 |
| | | Allemagne | 0,9 |
| | | États-Unis d'Amérique | 2,5 |
| | Repas scolaires | Allemagne | 1,7 |
| Tadjikistan | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Timor-Leste | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Togo | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,6 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|---|--|-----------------------|---|
| Tunisie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,4 |
| Turquie | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,5 |
| Venezuela (République bolivarienne du) | Repas scolaires | Commission européenne | 3,1 |
| | | Allemagne | 2,5 |
| | | États-Unis d'Amérique | 11,7 |
| Yémen | Allocation centrale à l'appui des coûts opérationnels des bureaux de pays | Norvège | 0,7 |
| | | Qatar | 60,1 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 5,1 |
| | | Allemagne | 52,9 |
| | | Luxembourg | 0,5 |
| | | Donateurs privés | 61,0 |
| | | Qatar | 12,2 |
| | | Arabie saoudite | 75,3 |
| | | Suède | 2,5 |
| | Prestation de services et plateformes | Qatar | 2,8 |
| | Traitement nutritionnel | Allemagne | 15,0 |
| | | Qatar | 9,4 |
| | | Arabie saoudite | 18,6 |
| | | États-Unis d'Amérique | 39,4 |

| Pays | Catégorie d'activités | Garant | Avances au titre des prêts internes en faveur des projets (en millions de dollars) |
|-----------------|--|-----------------------|---|
| Zimbabwe | Prévention de la malnutrition | Allemagne | 0,3 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | Canada | 2,7 |
| | | Allemagne | 2,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 1,5 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | Allemagne | 4,2 |
| | | États-Unis d'Amérique | 4,6 |
| Total | | | 1 996,2 |

ANNEXE II

| PRÊTS INTERNES EN FAVEUR DES PROJETS, 2004-2021 (en millions de dollars) | | | |
|---|---|------------------------------|-----------------|
| Année | Prêts internes en faveur des projets | Préfinancement global | Total |
| 2004 | 27,1 | - | 27,1 |
| 2005 | 154,5 | - | 154,5 |
| 2006 | 36,8 | - | 36,8 |
| 2007 | 157,3 | - | 157,3 |
| 2008 | 324,6 | - | 324,6 |
| 2009 | 227,1 | - | 227,1 |
| 2010 | 427,3 | - | 427,3 |
| 2011 | 439,1 | - | 439,1 |
| 2012 | 636,1 | - | 636,1 |
| 2013 | 675,2 | - | 675,2 |
| 2014 | 1 092,8 | - | 1 092,8 |
| 2015 | 777,5 | - | 777,5 |
| 2016 | 1 072,4 | 100,70 | 1 173,1 |
| 2017 | 1 277,7 | 36,00 | 1 313,7 |
| 2018 | 1 248,5 | 98,70 | 1 347,2 |
| 2019 | 1 616,4 | 197,70 | 1 814,1 |
| 2020 | 1 436,4 | 106,70 | 1 543,1 |
| 2021 | 1 996,2 | 190,60 | 2 186,8 |
| Total | 13 623,0 | 730,4 | 14 353,4 |

ANNEXE III**Contributions à la reconstitution du Compte d'intervention immédiate en 2021**

| Donateur | Montant de la contribution (en dollars) |
|---|--|
| Contributions spécifiquement destinées à la réserve du Compte d'intervention immédiate (CII) | 64 011 008 |
| Belgique | 15 552 643 |
| Suisse | 15 234 103 |
| États-Unis d'Amérique | 14 500 000 |
| Allemagne | 12 797 012 |
| France | 2 344 666 |
| Norvège | 2 221 087 |
| Luxembourg | 609 756 |
| Chine | 300 000 |
| Îles Féroé | 227 551 |
| Liechtenstein | 110 237 |
| Bulgarie | 102 620 |
| Espagne | 11 333 |
| Contributions multilatérales à la réserve du CII | 30 600 000 |
| Norvège | 10 000 000 |
| Australie | 6 182 022 |
| Danemark | 5 823 066 |
| République de Corée | 4 162 364 |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | 2 000 000 |
| Nouvelle-Zélande | 916 456 |
| Suède | 722 691 |
| Espagne | 560 912 |
| Japon | 120 306 |
| Estonie | 112 182 |
| Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes | - |
| Autre | 23 219 746 |
| Excédent du Compte spécial d'auto-assurance | 20 000 000 |
| Soldes non utilisés | 3 188 553 |
| Ajustement trimestriel de la réserve du CII | 31 193 |
| Total | 117 830 754 |

ANNEXE IV**Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate en 2021**

| Pays | Catégorie d'activités | Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate (CII) en 2021 (en millions de dollars) |
|--|--|--|
| CII | | 195,7 |
| Afghanistan | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 48,8 |
| Algérie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,8 |
| Éthiopie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 14,6 |
| | Traitement nutritionnel | 7,5 |
| Haïti | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 3,3 |
| Iran (République islamique d') | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Jordanie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 2,0 |
| Libye | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,4 |
| Madagascar | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 16,2 |
| Mozambique | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 26,3 |
| Myanmar | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 8,4 |
| Nigéria | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 32,9 |
| Tadjikistan | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 0,5 |
| Venezuela (République bolivarienne du) | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,0 |
| | Repas scolaires | 3,8 |
| Yémen | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 28,2 |

| Pays | Catégorie d'activités | Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate (CII) en 2021 (en millions de dollars) |
|--|--|--|
| Demandes d'intervention immédiate | | 18,2 |
| Angola | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Burundi | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,4 |
| Communauté des Caraïbes | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,7 |
| Gambie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Guinée | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,6 |
| Mali | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 2,2 |
| Mozambique | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Niger | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,4 |
| Nigéria | Prévention de la malnutrition | 0,1 |
| | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,3 |
| Philippines | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,4 |
| République centrafricaine | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 1,4 |
| Rwanda | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,4 |
| Sénégal | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Sierra Leone | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Soudan du Sud | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,9 |
| Togo | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,6 |

| Pays | Catégorie d'activités | Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate (CII) en 2021 (en millions de dollars) |
|--|--|--|
| Préparation aux situations d'urgence | | 6,0 |
| Angola | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,3 |
| Bhoutan | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,2 |
| Bolivie (État plurinational de) | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 0,1 |
| Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest | Préparation aux situations d'urgence | 0,1 |
| Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes | Préparation aux situations d'urgence | 0,4 |
| Cameroun | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,0 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,3 |
| Colombie | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,2 |
| Côte d'Ivoire | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,1 |
| État de Palestine | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,1 |
| Équateur | Renforcement des capacités individuelles | 0,2 |
| Ghana | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,1 |
| Haïti | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,0 |
| Kirghizistan | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 0,2 |
| | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,0 |
| Liban | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Libéria | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Libye | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,0 |
| Mali | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Nicaragua | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,2 |

| Pays | Catégorie d'activités | Affectations au titre du Compte d'intervention immédiate (CII) en 2021 (en millions de dollars) |
|-----------------------------|--|--|
| Niger | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Ouganda | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Pakistan | Préparation aux situations d'urgence | 0,5 |
| République dominicaine | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,1 |
| République-Unie de Tanzanie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Sierra Leone | Renforcement des capacités institutionnelles | 0,1 |
| Somalie | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,2 |
| Soudan du Sud | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,6 |
| Tadjikistan | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,3 |
| | Création d'actifs et appui aux moyens d'existence | 0,3 |
| Tchad | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,4 |
| Zimbabwe | Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture | 0,1 |
| Total | | 220,0 |

ANNEXE V**Achats effectués par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres et gains de temps en 2021**

| Pays bénéficiaire | Achats effectués par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres (en millions de dollars, valeur des produits alimentaires seulement) | | | Gains de temps en 2021 (en pourcentage) |
|-------------------|---|-----------------------------|-------|--|
| | Marchés internationaux | Marchés locaux ou régionaux | Total | |
| Afghanistan | 59,0 | 59,4 | 118,5 | 52 |
| Algérie | 0,1 | | 0,1 | 100 |
| Angola | 0,5 | 0,1 | 0,6 | 66 |
| Bangladesh | 9,5 | | 9,5 | 65 |
| Bénin | 7,7 | | 7,7 | 48 |
| Burkina Faso | 9,4 | 18,7 | 28,1 | 50 |
| Burundi | 3,9 | 2,8 | 6,7 | 88 |
| Cameroun | 9,5 | 3,1 | 12,6 | 73 |
| Colombie | 0,7 | | 0,7 | 93 |
| Congo | 0,9 | 0,3 | 1,2 | 55 |
| Djibouti | 0,2 | | 0,2 | 100 |
| Eswatini | 0,3 | 1,0 | 1,3 | 94 |
| Éthiopie | 97,9 | 45,5 | 143,4 | 69 |
| Gambie | 0,7 | | 0,7 | 64 |
| Guinée | 1,3 | | 1,3 | 58 |
| Guinée-Bissau | 0,6 | | 0,6 | 16 |
| Honduras | 0,3 | 0,0 | 0,4 | 76 |
| Kenya | 4,1 | 8,0 | 12,1 | 94 |
| Lesotho | 0,3 | | 0,3 | 100 |
| Madagascar | 38,0 | 5,2 | 43,3 | 45 |
| Malawi | | 0,9 | 0,9 | 55 |
| Mali | 2,9 | | 2,9 | 100 |
| Mauritanie | 2,9 | | 2,9 | 77 |
| Mozambique | 6,3 | 24,9 | 31,2 | 70 |
| Myanmar | 4,3 | 1,8 | 6,1 | 9 |
| Nicaragua | 1,3 | 0,3 | 1,6 | 1 |

| Pays bénéficiaire | Achats effectués par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres (en millions de dollars, valeur des produits alimentaires seulement) | | | Gains de temps en 2021 (en pourcentage) |
|--|---|-----------------------------|----------------|--|
| | Marchés internationaux | Marchés locaux ou régionaux | Total | |
| Niger | 10,0 | 20,6 | 30,6 | 84 |
| Nigéria | 8,7 | 107,2 | 115,8 | 81 |
| Ouganda | 3,3 | 34,2 | 37,6 | 92 |
| République arabe syrienne | 14,6 | 23,6 | 38,2 | 54 |
| République centrafricaine | 4,9 | 0,1 | 4,9 | 76 |
| République démocratique du Congo | 8,8 | 5,9 | 14,7 | 78 |
| République populaire démocratique de Corée | 0,7 | | 0,7 | 100 |
| République-Unie de Tanzanie | 2,8 | 6,7 | 9,5 | 89 |
| Rwanda | 0,0 | 1,2 | 1,3 | 77 |
| Sénégal | 0,7 | 0,3 | 1,0 | 39 |
| Sierra Leone | 3,1 | | 3,1 | 62 |
| Somalie | 8,4 | 9,7 | 18,1 | 81 |
| Soudan | 9,6 | 23,3 | 32,9 | 76 |
| Soudan du Sud | 17,0 | 55,7 | 72,7 | 84 |
| Tadjikistan | 0,1 | | 0,1 | 56 |
| Tchad | 6,9 | 4,8 | 11,7 | 65 |
| Timor-Leste | 0,1 | | 0,1 | 100 |
| Togo | 0,1 | | 0,1 | 23 |
| Venezuela (République bolivarienne du) | 2,4 | | 2,4 | 46 |
| Yémen | 104,7 | 223,1 | 327,9 | 81 |
| Zambie | | 0,0 | 0,0 | 76 |
| Zimbabwe | 1,2 | 16,5 | 17,6 | 77 |
| Total | 470,7 | 705,2 | 1 176,0 | 73 |

Liste des sigles utilisés dans le présent document

| | |
|-------|--|
| CERF | Fonds central pour les interventions d'urgence |
| CII | Compte d'intervention immédiate |
| PSP | plan stratégique de pays |
| SCOPE | plateforme numérique du PAM pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts |